

AR Prefecture

063-216303537-20231213-2013_12_49B-DE
Reçu le 15/12/2023

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -trois, le 13 décembre à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 07 décembre 2023 Date d'affichage : 07 décembre 2023

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, , THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, ROMEAS Daniel (pouvoir à CARLE Pascal)
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération 49 – 2023

Objet : travaux de peinture bâtiment de la mairie

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le devis de travaux de peinture établi par l'entreprise Laurent NIGON, 63600 AMBERT, concernant le bâtiment de la mairie (Hall d'entrée, cage d'escalier, couloir 1^{er} étage, sanitaires) pour un montant de 12 759.50 € HT, soit 15 311.40 € TTC.

Mme le Maire précise que ce projet pourrait bénéficier du Bonus Ruralité de la Région, avec un taux maximum de 40 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- décide d'accepter ce devis pour un montant de 15 311.40 € TTC
- Et autorise Mme le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'obtention de la subvention.

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 décembre 2023
et publication ou notification du 14 décembre 2023

